

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Antananarivo, le

- 3 JUIN 2013

NOTE A TOUS

N° 274-2013-MFB /SG/DGI

Objet: Report des échéances de paiement d'impôts pour les transporteurs
Destinataires : Tous bureaux « Pour exécution »

Compte tenu de la spécificité des activités de transport et à titre exceptionnel, les échéances de paiements d'impôts pour les transporteurs, dernièrement fixées au 31 Mai 2013 pour l'Impôt sur les Revenus et l'Impôt Synthétique sont reportées de nouveau au 30 Juin 2013.

La présente note entrera en vigueur dès sa diffusion et annulera la note antérieure N°163-2013-MFB/SG/DGI, portant sur le report des échéances de paiement d'impôts pour les transporteurs.

Il y va sans dire que le renouvellement des Cartes fiscales suit le report de ces échéances de paiement d'impôts.

Le Directeur Général des Impôts



TAZAFY Armand
Inspecteur des Impôts